



DÉBATS DU SÉNAT

2^e SESSION • 41^e LÉGISLATURE • VOLUME 149 • NUMÉRO 124

LE COMMERCE INTERNATIONAL

La sécurité alimentaire

Question de

l'honorable Claudette Tardif

Le mercredi 11 mars 2015

LE SÉNAT

Le mercredi 11 mars 2015

LE COMMERCE INTERNATIONAL

[Français]

LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE

L'honorable Claudette Tardif : Honorables sénateurs, ma question s'adresse au leader du gouvernement au Sénat.

Il y a quelques semaines, l'Agence canadienne d'inspection des aliments a confirmé la détection d'un cas d'encéphalopathie spongiforme bovine (ESB) dans une ferme de l'Alberta.

Mon honorable collègue et concitoyen albertain, le sénateur Black, vous a posé une question à ce sujet le 19 février dernier. À ce moment-là, seule la Corée du Sud avait fermé la porte au bœuf canadien. Depuis ce temps, cinq autres pays ont fermé la porte au bœuf canadien : le Pérou et Taïwan en ont banni l'importation, et, pour leur part, le Bélarus, la Chine et l'Indonésie ont imposé des restrictions supplémentaires.

Monsieur le leader, quelles mesures le gouvernement prend-il pour rassurer la communauté internationale sur la salubrité du bœuf canadien?

L'honorable Claude Carignan (leader du gouvernement) : Je vous remercie, sénatrice, pour votre question. Comme vous le savez, notre gouvernement s'emploie activement à renouveler le dialogue avec les partenaires commerciaux du Canada pour que les marchés restent ouverts au bœuf canadien et que l'on ouvre le plus rapidement possible ceux qui ont été interdits.

Les pays qui ont imposé des restrictions temporaires sont certes des pays importants. Cependant, ils ne représentent qu'un faible pourcentage, environ 4 p. 100, de l'ensemble des exportations de bœuf du Canada.

On sait que l'Organisation mondiale de la santé animale a accordé au Canada le statut de pays à risque maîtrisé. Nous nous attendons donc à ce que nos partenaires commerciaux continuent d'en tenir compte.

La sénatrice Tardif : Monsieur le leader, la perte du marché chinois est particulièrement problématique, surtout compte tenu des commentaires du ministre Ritz qui, en novembre dernier, lors d'une rencontre du Comité de l'agriculture de l'autre endroit, a indiqué qu'il était heureux d'annoncer que les négociations et les missions de marketing en Asie avaient porté leurs fruits et que la Chine était devenue un grand importateur de bœuf canadien. De plus, M. Solverson, de la Canadian Cattlemen's Association, a précisé ce qui suit, et je cite :

[Traduction]

J'ai participé à des événements promotionnels similaires en Chine et je peux vous dire que le bœuf canadien a une très bonne réputation. Il est important de saisir cette occasion et de poursuivre sur cette lancée [...]

L'exportation de bœuf canadien vers la Chine a considérablement augmenté au cours des dernières années. En fait, en septembre 2014, le Canada y avait déjà exporté 5 850 tonnes; ce n'est pas rien. Maintenant que la Chine a fermé sa frontière au bœuf canadien, il semble que notre bonne réputation en Chine se soit rapidement ternie et que nos immenses progrès soient au point mort. Personne ne sait quand ces restrictions temporaires seront levées.

Quelles mesures le gouvernement prend-il pour rétablir les exportations de bœuf vers la Chine, en particulier?

Le sénateur Carignan : Sénatrice, comme je l'ai dit, les pays qui ont imposé des restrictions temporaires, bien qu'ils soient importants, représentent un petit pourcentage, soit 4 p. 100 de l'ensemble des exportations de bœuf canadien à l'heure actuelle.

Comme vous le savez, en 2014, notre budget comportait un engagement de 205 millions de dollars en faveur des programmes continus de lutte contre l'ESB, mesure contre laquelle vous avez voté.

La sénatrice Tardif : Monsieur le leader, l'Agence canadienne d'inspection des aliments a annoncé que le cas d'ESB découvert en février provient de la même ferme où un cas d'ESB avait été détecté en 2010. L'Agence canadienne d'inspection des aliments a été grandement affectée par les restrictions budgétaires du gouvernement depuis quelques années.

Comment le gouvernement permettra-t-il à l'Agence canadienne d'inspection des aliments de fonctionner de manière efficace afin d'éviter un troisième cas d'ESB dans la même ferme?

Le sénateur Carignan : Sénatrice, comme vous le savez, selon les protocoles reconnus à l'échelle internationale, l'agence continue de travailler avec ses partenaires provinciaux de l'industrie et elle tiendra les Canadiens au courant de la situation lorsque d'autres renseignements fondés sur des données scientifiques seront disponibles.

Comme je l'ai dit, l'agence a confirmé qu'aucune partie de la carcasse de l'animal n'est entrée dans la chaîne d'alimentation des humains ou des animaux. Pour la suite des choses, il faut faire confiance au travail de l'agence et attendre les résultats et les données scientifiques qui seront disponibles.

La sénatrice Tardif : La perte de financement accordé à la recherche publique dans le domaine de l'agriculture est particulièrement problématique, monsieur le leader. Justement, dans une telle situation, nous devons augmenter l'appui accordé à cette agence d'inspection.

Sur un autre sujet, mais qui est lié à celui dont on vient de parler, vous savez que, aux États-Unis, un groupe d'éleveurs américains utilise le cas d'ESB découvert en Alberta pour défendre la pratique surnommée COOL, Country of Origin Labelling, qui exige que les producteurs indiquent sur l'emballage du produit où l'animal est né, a été élevé et abattu. Même si l'Organisation mondiale du commerce a demandé que cette pratique discriminatoire cesse, le gouvernement des États-Unis refuse de se soumettre à cette exigence.

Monsieur le leader, les éleveurs canadiens font face à cette pratique discriminatoire depuis 2008. Quelles mesures le gouvernement va-t-il prendre pour contrer COOL, surtout à la suite de cette récente découverte d'un cas d'ESB?

Le sénateur Carignan : Sénatrice, comme je l'ai dit, l'Organisation mondiale de la santé animale a accordé au Canada le statut de pays à risque maîtrisé. Donc, nous nous attendons à ce que nos partenaires commerciaux continuent d'en tenir compte et que de telles situations ne soient pas utilisées à titre de pratique ou de prétexte pour violer des ententes internationales. Nous nous attendons donc à ce que nos partenaires commerciaux continuent d'en tenir compte.

Je rappelle que plus de 205 millions de dollars ont été prévus dans les engagements du Budget de 2014 pour appuyer des programmes continus de lutte contre l'ESB; cependant, vous avez voté contre le budget.